

COMMUNIQUE DE PRESSE  
VILLE DE BRUXELLES

ECHEVINAT DE LA CULTURE

### **Réouverture des lieux culturels de la Ville de Bruxelles**

**Bruxelles, le 24 novembre 2015 – La Ville de Bruxelles annonce la réouverture des lieux et des centres culturels dont elle a la tutelle. Certains étaient fermés depuis plusieurs jours pour cas de force majeure et tous l'étaient ce lundi. Cette décision fait suite à l'annonce de la réouverture des écoles ce mercredi sur le territoire de la Région bruxelloise et à la volonté partagée de relancer les activités culturelles dès que possible.**

Lundi après-midi, Karine Lalieux, Echevine de la Culture de la Ville de Bruxelles, accompagnée de Ans Persoons, Echevine des Affaires flamandes, réunissait l'ensemble des directeurs et des directrices des institutions culturelles dont elle a la tutelle (Musées de la Ville, Centres culturels, Brigittines etc.). A l'occasion de cette réunion extraordinaire, les participants ont marqué leur volonté de rouvrir le plus rapidement possible et de pouvoir accueillir le public dans les meilleures conditions.

Les Musées de la Ville de Bruxelles étaient ouverts dès ce mardi. Les autres institutions concernées le seront ce mercredi.

Différentes mesures de techno-prévention recommandées par la Police seront appliquées dans chaque lieu afin d'assurer le bon déroulement des activités. Les institutions compteront sur la compréhension et la coopération du public pour le respect de celles-ci.

*« La Culture ainsi que les valeurs d'ouverture et de tolérance qu'elle véhicule sont d'une importance capitale. D'autant plus dans le climat que nous connaissons aujourd'hui. C'est pourquoi j'invite tous les Bruxellois à pousser à nouveau les portes des lieux culturels pour vivre de beaux moments. Des mesures de prévention supplémentaires*

*seront bien évidemment prises afin de garantir au maximum la sécurité de chacun »*  
souligne Karine Lalieux.

L'Echevine de la Culture invite le public à consulter au préalable le site Internet de chaque lieu afin de prendre connaissance de ces mesures et de vérifier le bon maintien de l'activité concernée.

### **Contact presse**

Audrey Poels – 02/279.48.57 – 0485/57.09.98

[audrey.poels@brucity.be](mailto:audrey.poels@brucity.be)